SERVICES
COMPTABLES
C.P.A.R. INC.

12 rue Ste-Thérèse
Delson, Québec
J5B 2A9

T (450) 635-0299
F (450) 635-7201
Courriel: christian@exp-cpar.com
Site web: www.exp-cpar.com

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

SERVICES
COMPTABLES
C.P.A.R. INC.

12 rue Ste-Thérèse
Delson, Québec
J5B 2A9

T (450) 635-0299
F (450) 635-7201
Courriel: christian@exp-cpar.com
Site web: www.exp-cpar.com

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Autofinancement	17
Annexe B - Services des bénévoles	17
Annexe C - Subventions gouvernementales	17
Annexe D - Subventions privées	17
Annexe E - Subventions municipales	17
Annexe F - Dons et commandites	18
Annexe G - Frais de gestion	18
Annexe H - Services des bénévoles	18
Annexe I - Frais d'activités	18
Annexe J - Rémunération	19
Annexe K - Locaux et frais afférents	19

SERVICES
COMPTABLES
C.P.A.R. INC.

12 rue Ste-Thérèse
Delson, Québec
J5B 2A9

T (450) 635-0299
F (450) 635-7201
Courriel: christian@exp-cpar.com
Site web: www.exp-cpar.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

SERVICES
COMPTABLES
C.P.A.R. INC.

12 rue Ste-Thérèse
Delson, Québec
J5B 2A9

T (450) 635-0299
F (450) 635-7201
Courriel: christian@exp-cpar.com
Site web: www.exp-cpar.com

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

SERVICES
COMPTABLES
C.P.A.R. INC.

12 rue Ste-Thérèse
Delson, Québec
J5B 2A9

T (450) 635-0299
F (450) 635-7201
Courriel: christian@exp-cpar.com
Site web: www.exp-cpar.com

- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

SERVICES
COMPTABLES
C.P.A.R. INC.

12 rue Ste-Thérèse
Delson, Québec
J5B 2A9

T (450) 635-0299
F (450) 635-7201
Courriel: christian@exp-cpar.com
Site web: www.exp-cpar.com

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Christian Payment, CPA auditeur

Christian Payment, CPA auditeur

Delson, le 22 juin 2026

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026 $	2025 $
PRODUITS		
Autofinancement (annexe A)	125 535	112 052
Services des bénévoles (annexe B)	198 384	166 052
Subventions gouvernementales (annexe C)	404 414	382 875
Subventions privées (annexe D)	233 719	150 261
Subventions municipales (annexe E)	39 353	56 535
Dons et commandites (annexe F)	58 034	14 534
	1 059 439	882 309
CHARGES		
Frais de gestion (annexe G)	152 648	225 406
Services des bénévoles (annexe H)	198 384	166 052
Frais d'activités (annexe I)	73 279	77 807
Rémunération (annexe J)	531 290	580 224
Locaux et frais afférents (annexe K)	30 438	68 560
	986 039	1 118 049
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	73 400	(235 740)

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	Fonds affectés Projet Cuisine $	Investi en immo-bilisations $	non affectés $	2026 Total $	2025 Total $
SOLDE AU DÉBUT	-	7 937	102 514	110 451	346 191
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(102)	(2 974)	76 476	73 400	(235 740)
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AFFECTATIONS INTERNES (note 10)	4 000	5 617	(9 617)	-	-
SOLDE À LA FIN	3 898	10 580	169 373	183 851	110 451

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

BILAN

31 MARS 2026

	2026 $	2025 $
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	49 635	75 060
Placements à court terme (note 3)	294 699	225 096
Débiteurs (note 4)	21 569	32 150
Frais payés d'avance	6 604	11 462
	372 507	343 768
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes 2 et 5)	10 580	7 937
	383 087	351 705
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	77 531	133 409
Apports reportés (note 7)	104 238	90 073
Produits perçus d'avance	17 467	17 772
	199 236	241 254
ACTIFS NETS		
FONDS PROJET CUISINE	3 898	-
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	10 580	7 937
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	169 373	102 514
	183 851	110 451
	383 087	351 705

Engagement contractuel (note 9)

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026 $	2025 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	73 400	(235 740)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	2 974	1 584
	76 374	(234 156)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	(96 182)	78 306
	(19 808)	(155 850)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 617)	(6 398)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(25 425)	(162 248)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	75 060	237 308
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	49 635	75 060

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué selon la Partie III de la loi des compagnies du Québec le 13 septembre 1985, est un organisme sans but lucratif. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

L'organisme est un milieu d'appartenance et de soutien pour les personnes de 55 ans ou plus, autonomes ou en perte légère d'autonomie. Il vise, d'une part, à favoriser la socialisation et à briser l'isolement et, d'autre part, à favoriser l'autonomie de ces personnes en leur offrant, dans la limite de ses ressources, des activités et des services variés et adaptés à leurs besoins.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés (subventions) sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés (subventions) sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

AUTRES PRODUITS ET AUTOFINANCEMENT

Les produits d'autofinancement et les autres produits sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu et que l'encaissement des produits est raisonnablement assuré.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES ET SERVICES REÇUS À TITRE DE BÉNÉVOLES

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt aux services de nombreux bénévoles. Ces services sont constatés sous la rubrique « Services des bénévoles » dans les produits. Ces produits sont évalués suivant la valeur de services similaires sur le marché pour les contributions sous forme de services et au taux horaire de 16,10 $ pour les services des bénévoles (15,75 $ en 2025).

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

	2026 $	2025 $
Certificat de placement garanti (CPG) au taux de 2,2 %, échéant le 19 avril 2027	10 000	-
Certificats de placement garanti (CPG), taux variant de 3,85% à 4,80%, échéant en août 2026.	284 699	225 096
	294 699	225 096

4. DÉBITEURS

	2026 $	2025 $
Comptes clients	764	814
Intérêts courus	4 029	6 006
Sommes à recevoir de l'État - taxes	8 732	10 640
Subventions à recevoir	8 044	14 690
	21 569	32 150

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	$	$	$	$
Mobilier de bureau	30 304	28 305	1 999	2 499
Équipement informatique	12 015	3 434	8 581	5 438
	42 319	31 739	10 580	7 937

6. CRÉDITEURS

	2026	2025
	$	$
Fournisseurs	47 924	60 740
Salaires et vacances	29 607	55 603
Contributions	-	17 066
	77 531	133 409

7. APPORTS REPORTÉS

	2026	2025
	$	$
Solde au début	90 073	73 000
Encaissements	173 011	412 547
	263 084	485 547
Constatés comme produits	(158 846)	(395 474)
Solde à la fin	104 238	90 073

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2026 $	2025 $
Placements à court terme	(69 603)	(5 096)
Débiteurs	10 581	(1 819)
Frais payés d'avance	4 858	(9 627)
Créditeurs	(55 878)	64 258
Apports reportés	14 165	17 073
Produits perçus d'avance	(305)	13 517
	(96 182)	78 306

9. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 80 892 $ au 31 mars 2026 et vient à échéance le 31 mai 2029. Les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	$
2027	25 054
2028	25 806
2029	25 580
2030	4 452

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location avec Toshiba totalise 6 073 $ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	$
2027	1 429
2028	1 429
2029	1 429
2030	1 429
2031	357

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

10. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 il a été résolu d'affecter un montant de 4 000 $ provenant de l'actif net non affecté au Fonds Projet Cuisine de l'exercice courant.

Un montant de 5 617 $ a également été viré de l'actif net non affecté afin d'acquérir des immobilisations corporelles.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a effectué des transactions avec deux membres du conseil d'administration. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2026 $	2025 $
Charges		
Honoraires professionnels	-	11 589
Salaires	-	5 882

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026 $	2025 $
ANNEXE A - AUTOFINANCEMENT		
Programmation activités et cours	60 764	60 382
Activités de socialisation	23 464	6 414
Cotisations des membres	14 820	12 151
Alimentation	10 759	12 055
Intérets	9 414	15 081
Artisans	3 247	3 818
Autres revenus	3 067	2 151
	125 535	112 052
ANNEXE B - SERVICES DES BÉNÉVOLES		
Services des bénévoles	198 384	166 052
ANNEXE C - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES		
CIUSSS Centre-Sud de Montréal - Mission générale	274 557	265 747
CIUSSS Centre-Sud de Montréal - Soutien communautaire en logement social	49 947	48 872
ITMAV	49 524	58 965
Emploi Québec	9 632	-
Emploi d'été - Canada	8 937	5 101
Programme Nouveaux Horizons	7 185	-
Service Québec - Planification stratégique	2 100	-
Revenu Québec - Aide en impôts	1 291	1 220
Agence du Revenu du Canada - Aide en impôt	1 241	2 970
	404 414	382 875
ANNEXE D - SUBVENTIONS PRIVÉES		
Centraide du Grand Montréal - Mission générale	120 000	120 000
Fondation Mirella & Lino Saputo - Gériatrie social	61 857	28 892
Fondation Mirella & Lino Saputo - 40e anniversaire	25 000	-
Centraide Dataide	13 631	1 369
Solidarité Mercier-Est	12 000	-
Fondation Mirella & Lino Saputo - Fonds dépannage d'urgence	1 231	-
	233 719	150 261
ANNEXE E - SUBVENTIONS MUNICIPALES		
Alliances pour solidarité - Fonds Québécois	39 353	56 535

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026 $	2025 $
ANNEXE F - DONS ET COMMANDITES		
Dons de particuliers	24 006	9 943
Commandites	18 950	3 300
Dons de sociétés	15 078	1 291
	58 034	14 534
ANNEXE G - FRAIS DE GESTION		
Honoraires professionnels	65 881	145 154
Fournitures, photocopies et matériel informatique	28 399	42 415
Publicité et promotion	21 415	4 020
Festivités et reconnaissances	10 009	14 315
Cotisations et abonnements	6 154	5 119
Formation et perfectionnement	6 151	1 439
Télécommunications	4 038	3 821
Déplacements - employés	3 136	787
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	2 974	1 584
Assurances des administrateurs	1 874	2 357
Frais de poste	1 607	1 923
Frais de représentation	612	212
Intérêts et frais bancaires	167	1 431
Taxes et permis	147	146
Autres charges	84	683
	152 648	225 406
ANNEXE H - SERVICES DES BÉNÉVOLES		
Services des bénévoles	198 384	166 052
ANNEXE I - FRAIS D'ACTIVITÉS		
Activités de socialisation	5 978	12 981
Activités pour les bénévoles	3 720	4 598
Alimentation	1 230	4 742
Allocation des professeurs et autres allocations	30 368	23 317
Entraide	8 933	14 122
Frais d'activités	8 959	12 740
Matériel d'activités	10 515	2 615
Transports pour les bénévoles	829	602
Vie associative	2 747	2 090
	73 279	77 807

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026 $	2025 $
ANNEXE J - RÉMUNÉRATION		
Salaires	479 969	520 731
Avantages sociaux	51 321	59 493
	531 290	580 224
ANNEXE K - LOCAUX ET FRAIS AFFÉRENTS		
Aménagement de locaux	852	35 600
Assurances	790	625
Entretien et réparations - locaux	2 650	11 897
Loyer	26 146	20 438
	30 438	68 560